

Ovins/caprins

Ils se forment pour élever un Patou, chien protecteur du troupeau



Les participants, éleveurs ovins ou caprins, se sont retrouvés jeudi 2 novembre dans la bergerie d'une jeune éleveuse qui possède un chien de race Montagne des Pyrénées ou Patou.



Il est conseillé d'électrifier les clôtures afin que le Patou reste bien dans les parcelles de pâturage.

Des éleveurs se forment en vue d'accueillir un chien de protection sur leur exploitation. Une session a été organisée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, en collaboration avec l'Association des utilisateurs de chiens de troupeau 49 (AUCT).

« Le chien de conduite est attaché à son maître. Le chien de protection, lui, est attaché au troupeau, tout en respectant l'humain », résume Mathieu Beliard, responsable de la branche chien de protection au sein de l'AUCT. Cet éleveur ovin de Maine-et-Loire vient lui-même d'acquérir un chiot et se forme pour devenir référent local et encadrer l'accueil des chiens de protection dans les fermes de la région. L'objectif est d'anticiper sur des attaques de loups ou autres prédateurs.

Importance de la mise en place

Éduquer un chien de protection demande un certain savoir-faire. La mise en place est primordiale, comme le souligne aussi Nathalie Fourault, de la Chambre d'agriculture : « l'idée est d'attacher le chien au troupeau en bergerie dans un

premier temps, afin que les brebis l'acceptent comme faisant partie du groupe social qu'est le troupeau ». Simple en théorie, mais plus compliqué en pratique. Pour en discuter et recevoir les précieux conseils de leur formatrice Idele, l'éleveuse Béatrice Reynaud, les participants à la formation se sont rendus sur l'exploitation d'une jeune éleveuse d'ovins. Cette visite a montré les difficultés auxquelles les éleveurs peuvent être confrontés lorsqu'ils cherchent à avoir un chien de protection pour leur troupeau.

La question des clôtures

La jeune femme, qui élève 80 brebis vendéennes, a acheté un Montagne des Pyrénées (ou Patou) de 2 mois, il y a six ans, en plus de son chien de conduite border collie. Le chien de montagne qui est devenu « un Patou de bergerie » plutôt qu'un Patou de pâturage, résume sa propriétaire. L'éleveuse a des parcelles de pâture en bordure d'une route très passante. « Pas question de laisser le chien sur des parcelles près d'une 3 voies. Et pour l'instant, je n'ai pas les moyens d'électrifier des clôtures sur 30 hectares ! », explique-t-elle. Et sans électrification, il y a de fortes chances que le chien ait envie de se faire la malle. La protection des clôtures est une question récurrente dans la région, où aucune aide n'est pour le moment

“
Attacher le chien au troupeau en bergerie, afin que les brebis l'acceptent comme faisant partie du troupeau.”

prévue pour les éleveurs, ni pour l'acquisition d'un chiot (minimum 500 euros HT), ni pour l'électrification. Pourtant, souligne la formatrice Béatrice Reynaud, il est important de s'équiper : « avec l'arrivée ou le retour du grand prédateur qu'est le loup qui a colonisé toute la France maintenant, prendre un chien de protection est une solution ». Outre le loup, le chien de protection éloigne aussi les chiens errants, le renard, le chacal doré,... qui constituent aussi une menace pour les troupeaux. Son principal conseil : « anticiper, car il faut plusieurs

années à un troupeau pour accepter le chien de protection, même si les brebis/chèvres l'accueillent bien, dès qu'il se met en activité, chacun réagit autrement. Les nouvelles générations d'animaux vont ainsi de mieux en mieux accepter les chiens de protection au fil du temps ».

S.H.

En savoir plus

Le film « Rasco et Nous », réalisé par l'Idele, est disponible sur Youtube.

« Le plus important, c'est l'envie de l'éleveur »

Questions à Béatrice Reynaud, formatrice référente Idele dans les Alpes, éleveuse.

Quels sont les points de vigilance lorsqu'on veut un chien de protection ?

Le plus important, c'est l'envie de l'éleveur, sa motivation. Ne pas prendre à la légère cette décision, vraiment y réfléchir et se préparer à changer ses pratiques, modifier ses systèmes de pâturage... L'éleveur doit être disponible, car pendant les 18 premiers mois du chien, c'est primordial d'être là pour réagir vite, ajuster au quotidien. L'activité humaine (agricole, touristique...) est un autre point de vigilance. Si le chiot est habitué à la présence et au passage de l'humain, il ne focalisera pas dessus. Le chien de protection ne doit manifester aucun comportement agressif envers l'homme qui ne dérange pas le troupeau. Au sujet de la cohabitation, il faut prendre conscience que l'espace naturel est aussi un espace de travail et de préservation. Il y a beaucoup de travail de communication, autour de ce vrai bouleversement. La faune sauvage, il nous faut l'accepter, de part et d'autre ; tant côté éleveurs que touristes..., on n'a pas le choix. Faire moins de lots en pâturage, voir comment mettre en bâtiment et faire plus de cohésion la nuit par le regroupement, cela renforce le rattachement du chien. En parc grillagé non électrifié, il est toujours plus difficile de tenir le chien.

Comment bien démarrer avec son chiot ?

Il est conseillé de bien faire le choix de sa génétique, de sa race, de l'éleveur naisseur, et de faire coïncider la période d'accueil du chiot en bergerie avec la portée. Enfin, il faut avoir des animaux accueillants et pas de mise-bas la première année pour avoir un bon respect des animaux et un attachement fort du chien au troupeau.

PROPOS RECUEILLIS PAR NATHALIE FOURAULT, CHAMBRE D'AGRICULTURE